REVUE DES AMIS DE L'ORGUE ET DE LA COLLÉGIALE SAINT-PIERRE D'APPOIGNY

LES CAHIERS DE LA COLLÉGIALE

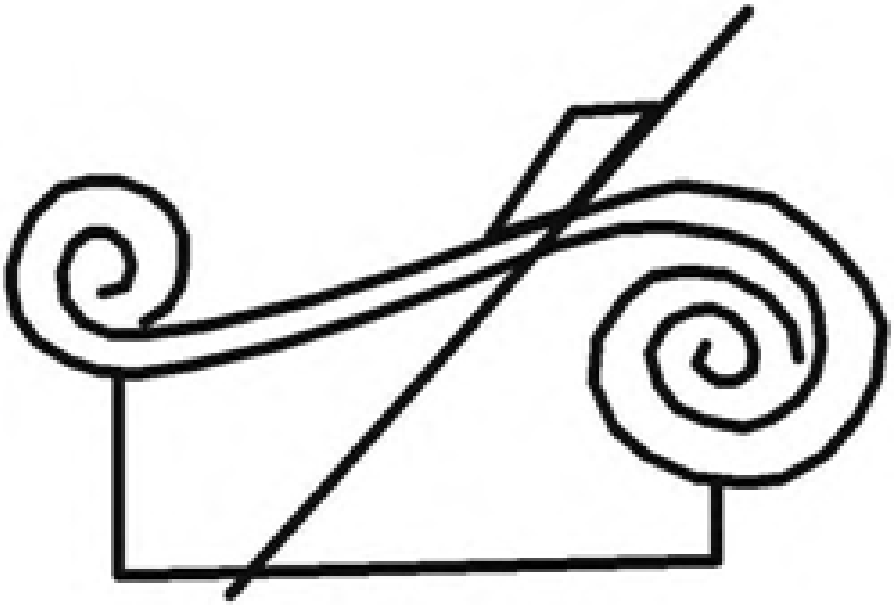

N°5

2e semestre 2009

3e ANNÉE

AVANT-PROPOS

Le temps manquait déjà au numéro quatre, pour paraître au début janvier. Il en est de même pour ce cinquième Cahier qui a dû laisser priorité à la préparation de l'exposition des

Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre 2009.

Il me faut à cette occasion remercier **Madame Albarello** sans qui le fastidieux travail de réalisation de neuf panneaux, n'aurait pu être mené à bien.

Remerciements à **M. le Maire d'Appoigny** qui nous a permis d'utiliser les archives communales.

Sans oublier le soutien financier du **Conseil Général de l'Yonne** qui nous a, de surcroit, prêté les supports.

Cette présentation reprend l'histoire du site de l'église Collégiale, de sa fondation et de ses successives restaurations, de Saint-Germain à nos jours.
La réalisation de cette exposition valait bien, à elle seule, la publication d'un Cahier. Vous pouvez la retrouver sur la page d'accueil de notre blog :

http://lesamisdelacollegiale.blogspirit.com

Ce décalage obligé de notre parution nous incite à publier désormais semestriellement plutôt qu'aux échéances initialement prévues de janvier et juillet. Nous conserverons ainsi la livraison de deux cahiers annuels, avec plus de souplesse pour la rédaction.

Merci encore à **Jean-Paul Delor** dont le talent nous a permis de déchiffrer un grand nombre de graffiti sur les murs de la Collégiale. Cette récolte estivale constitue une belle collection de sujets d'histoires ou d'anecdotes passionnantes que nous souhaitons vous faire partager.

Il nous est agréable de savoir également que la première tranche des travaux de restauration de la Collégiale est dans la phase de consultation par les Monuments Historiques. Voici donc un hiver plein de promesses pour le printemps….

Nous vous donnons rendez-vous au cours du prochain semestre. N'oubliez pas de vous réabonner…

En attendant nous vous souhaitons un

Joyeux Noël et une très Bonne Année 2010

Raymond Dhélin

LE GRATTAGE VOTIF ET RITUEL

une pratique séculaire et universelle

par Jean-Paul Delor

Dans bien des sites bâtis (ou naturels), de par le monde, on peut remarquer des stries rectilignes ou des cuvettes naviformes qui correspondent à des frottements relativement profonds, sortes de creusements en rainures, souvent verticaux. Ces stries d'usure correspondent à des grattages répétés sur le support, essentiellement de la pierre ou de la brique. Elles peuvent être regroupées en séries plus ou moins nombreuses, regroupées côte à côte sur un même bloc ou un même mur, dans des directions différentes.

Depuis le cœur de l'Asie centrale, le Yémen, en passant par la vallée du Nil et les oasis égyptiennes, la Libye, l'Algérie, le Niger ou le Mali, des archéologues ont fait l'observation qu'il existait des pratiques anciennes ou subactuelles qui consistent à réaliser des grattages sur une roche ou une construction considérée comme sacrée. Ces stries plus ou moins profondes sont exécutées sur une pierre, localement sur un mur ou plus généralement sur l'ensemble d'un monument, parfois même sur un site archéologique. Les creusements semblent issus de deux raisons principales :

Un individu fait par exemple un vœu sur le tombeau d'un saint en y traçant un ou plusieurs sillons plus ou moins profonds, éventuellement en recreusant des rainures déjà existantes. Dans ce cas, le but est de laisser une marque que l'on retrouvera éventuellement lors d'un passage ultérieur et que l'on continuera à creuser.

L'opérateur use le support duquel semble émaner une force bénéfique, en le frottant avec une pierre pour en extraire de la poussière; elle sera soit emportée pour faire des talismans protecteurs, soit frottée sur des parties du corps (les mains, le visage, les pieds, des parties du corps douloureuses etc.).

Depuis longtemps des chercheurs, amateurs ou érudits régionaux ont signalé cette pratique en différentes régions et pays. De façon similaire, sur certains sites spécifiques, le prélèvement peut prendre la forme de poussière, de terre, de sable ou même de particules appartenant à un arbre mort. C'est le cas auprès du mausolée de Bakhaouddin Nakchbandi, l'un des fondateurs du Soufisme, aux environs de Boukhara en Ouzbékistan : deux pèlerinages en ce lieu « valent pour un » à La Mecque.

Les pèlerins, hommes ou femmes, en famille, grattent le tronc noueux d'un mûrier séculaire (né du bâton du saint) en emportant des échardes dans de petits papiers, avant d'en faire sept fois le tour. En Afghanistan, Dupaigne (1979) remarque : « *quelquefois, comme à Bamyan, on considère qu'une écharde d'un de ces arbres - qui pousse près de la tombe d'un saint - ou même la poussière des pierres qui entourent la tombe, possède des vertus d'exorcisme, ou le pouvoir de guérir certaines maladies...*».

Environs de Boukhara (Ouzbékistan).
Prélèvements rituels d'esquilles de bois sur un tronc de murier multi-centenaire, dans l'enceinte d'un sanctuaire islamique.
Photo JP Delor.

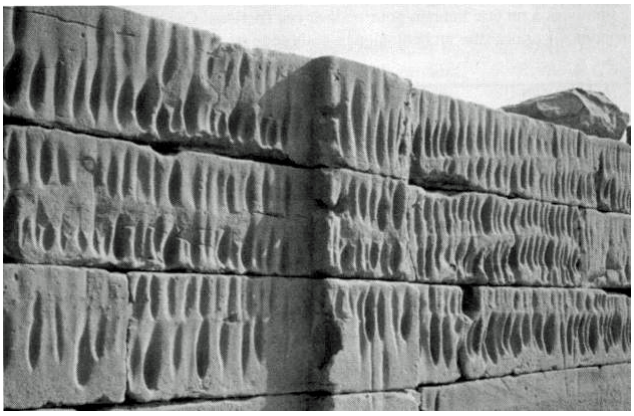

Ramesseum (Haute Egypte).
Photo M Gast.

Mosquée de Qsar, désert de Libye (Egypte).
Photo JP Delor.

En Egypte, la plupart des temples pharaoniques portent des traces d'usure en stries ou petites cuvettes, parfois par milliers à tous les niveaux de leur construction ; car dans ces monuments, avant qu'ils ne soient désensablés, les chapiteaux et dalles de couverture étaient très accessibles. Les populations anciennes et actuelles ont constamment extrait de la poudre de ce grès en frottant les surfaces de stries d'une profondeur à peu près constante (1 à 3 cm) et d'une longueur variant de quelques centimètres à une coudée environ. Il est singulier que les égyptologues aient pris en compte ces usures hors de leur champ d'études, alors qu'ils savent que cette pratique toujours actuelle, consiste à récupérer cette poudre de grès pour en faire des talismans et des remèdes magiques. Dans l'oasis de Qsar près de Dakhla, les soubassements droits du porche d'entrée de la vieille mosquée abandonnée sont marqués de tels prélèvements.

Sur la medersa de Koutloug Mourad Inak à Khiva (Ouzbékistan), l'une des villes caravanières de la Route de la Soie, un modeste pan de mur est lui aussi couvert de cupules de prélèvements. Ici la pierre est inexistante et les briques du XIXe siècle ont fourni la matière première. Lors d'une restauration récente (à l'ère soviétique) on a tenté de reboucher les cavités mais le mortier n'a pas pu adhérer sur les concavités polies.

Khiva, prélèvements sur le mur d'une école coranique.
Photo JP Delor

A propos des offrandes alimentaires, sur les tombeaux et lieux sacrés, Marceau Gast a signalé dès 1968 la pratique de frictions afin d'obtenir une poussière dont le voyageur s'enduisait le visage. Ces mêmes gestes, toujours actuels en Aïr (Niger) sont décrits avec précision par H. Claudot-Hawad sur les pèlerinages aux lieux saints. Le pèlerin s'arrête pour faire des vœux : il frotte les pierres sacrées de la mosquée à ciel ouvert et enfonce un bâton sur le tombeau

au-dessus de la tête du saint. La terre ramenée par l'enfoncement du bâton, ainsi que la poudre des frottis, sont considérées comme protectrices. On s'en enduit les mains et le visage et l'on peut aussi en absorber dans de l'eau.

J.-.P. Roset signale aussi une pratique toujours actuelle auprès d'un grand rocher dans l'Aïr, non loin du mont Greboun. Ce rocher est un lieu saint de l'islam, une sorte de « Mecque » vers laquelle se dirige chaque année de nombreux pèlerins. Dans le *mirhab* de la petite mosquée d'Elias une pierre est creusée d'un large sillon vertical. Chaque fidèle vient à son tour frotter cette pierre tendre avec un simple caillou, ce qui produit une poudre fine et a, peu à peu, creusé la rainure. On se frotte les sourcils avec cette poudre, la paupière inférieure, la poitrine. Chaque pèlerin pense qu'il peut ainsi conserver une vue et une santé excellente mais aussi obtenir d'Elias qu'il intercède auprès de Dieu, afin que celui-ci pardonne les fautes passées et accorde sa protection pour l'avenir.

Nous avons dans cet exemple l'illustration d'un syncrétisme païen et religieux porteur de toutes les forces attribuées à ce lieu : la légende d'un héros local, l'aura du lieu, sa consécration islamique par la mosquée, les écritures arabes dont on s'approprie la sacralité avec celle du rocher sous forme de poudre.

Gil Bartholeyns (2006) précise encore : « *Les murs des lieux saints ont pu être grattés afin d'en récupérer la matière vertueuse en vue de préparations ou pour servir dans des amulettes. Selon Mario Sensi, certains pèlerins auraient eu l'habitude de prélever des fragments de la Sainte Maison de la Vierge, sensément transportée depuis Nazareth à Lorette le 10 décembre 1294. La poussière grattée était collectée dans des petits sachets ornés d'une xylographie représentant l'image de la Sainte Maison. Elle préservait son possesseur de la peste et peut-être était-elle parfois ingurgitée. Les vertus apotropaïques qui étaient attribuées à la maison de la Vierge (par métonymie au corps de la Vierge) reposaient sur l'idée qu'une substance provenant d'un espace immune opérait à son tour l'immunisation et l'exorcisme à qui la possédait ou l'ingérait.* »

Pour nous résumer, le creusement de stries, au Sahara et ailleurs dans le monde, montre leurs relations avec des sites sacralisés localement. La poussière issue de ces frottements (quelle que soit la nature du matériau) est considérée porteuse de principes bénéfiques, magiques ou religieux. On peut s'en frotter le corps et les parties malades, en faire des talismans ou l'absorber en solution dans l'eau.

On peut ainsi estimer que les populations actuelles sont héritières de croyances anciennes qui pourraient s'être manifestées bien avant l'apparition des religions monothéistes. Il nous faut admettre la quête d'individus soucieux de s'attribuer la force magique d'un lieu à travers sa matière allant jusqu'à son absorption. Le simple vœu ne suffit pas, accompagné ou non de prières, il faut s'imprégner physiquement le corps pour obtenir le maximum d'effets de cette force bénéfique.

Mais pourquoi aller aussi loin pour étudier un phénomène qui se révèle universel et qui concerne aussi nos contrées. Le Groupe d'Etudes, de Recherches et de Sauvegarde de l'Art rupestre (GERSAR à Milly-la-Forêt) s'est livré à l'inventaire des creusements, cuvettes et stries pratiqués sur le millier de roches dormantes des grottes et abris sous-roche de l'Ile de France, en remarquant les similitudes de ces traces avec celles du Sahara (Benard 2001).

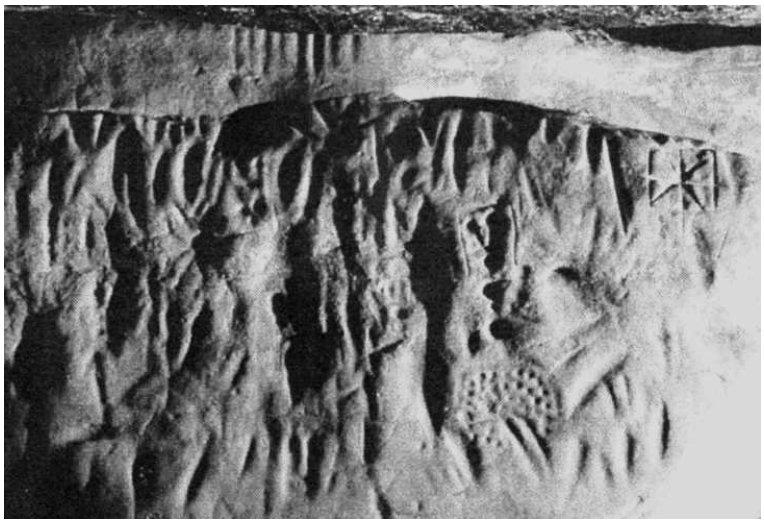

Gravures par frottements de la Grotte au Diable, dans le massif de Fontainebleau. photo GERSAR

Il est évident qu'une telle démarche doit s'accompagner d'enquêtes sur le terrain sur les pratiques anciennes ou actuelles des populations locales, les légendes qui s'y rattachent, etc. C'est le travail réalisé en Périgord par une autre équipe à propos des églises, lieux sacralisés par excellence, et trouve son origine dans la découverte de fragments de statues médiévales dans l'église d'Archignac.

Voici ce que nous en dit Claude Lacombe (1995) : « *A droite du portail, le contrefort de l'angle sud-ouest de la chapelle porte de nombreuses et profondes rainures verticales, curvilignes, parallèles qui ne sont pas dues à une érosion naturelle mais …une manifestation dévotieuse de grattage des pierres.*

Saint Eutrope vénéré jusqu'au XIXème siècle dans cette église est réputé, en particulier au travers des fontaines qui portent son nom, pour apporter des soulagements aux personnes souffrant d'infirmités du squelette, aux paralytiques et aux rhumatisants. Des « rainures de polissage » sont signalées par le Dr Cheynier et D. Peyrony sur les moellons en grès meulier fin du mur d'une grange, à Sourgnac, commune de Villac (à côté de Terrasson), sur des contreforts de l'abside de l'église de Cublac et près du portail d'entrée de l'église d'Estivals, en Corrèze. D'autres nous ont été signalées sur la base de l'ébrasement extérieur d'une fenêtre de la chapelle Saint-Benoît, au sud de la cathédrale de Sarlat, et à l'extérieur d'une fenêtre du côté sud de la vieille église du Puy à Figeac par notre collègue J.-M Lefort, à l'église de Chalagnac, au sud de Périgueux, par notre ami C. Chevillot, de même aux églises de Carsac et de Saint-Julien-de-Lampon par F. Guichard… »

Pour notre part, nous avons récemment découvert de telles rainures dans la Collégiale Saint-Pierre d'Appoigny. Il faut monter les 196 marches du clocher pour observer, sur le fut de la colonne qui sert d'axe terminal à l'escalier de pierre, au moins 3 fortes rainures nettement marquées, auprès d'un motif circulaire en ombilic (qui a pu être profondément gravé avec l'extrémité d'une clé). La plus grande rainure mesure une quinzaine de centimètres de longueur pour une profondeur de 12 mm.

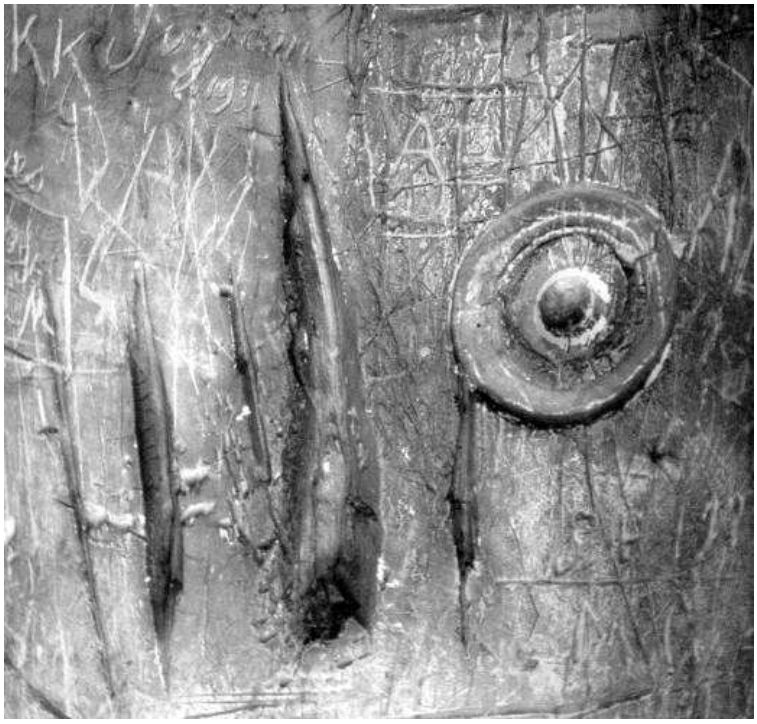

Collégiale d'Appoigny :
prélèvements opérés en haut de l'escalier du clocher.
Photo JP Delor

A Joigny, des prélèvements par grattage peuvent aussi être observés. C'est le cas par exemple de l'encadrement droit du porche d'entrée de l'église Saint-Jean où l'on repère facilement, à coté d'un calvaire gravé, mais aussi sur l'arête de la pierre, une longue et profonde rainure et diverses zones de grattage. De même, on pourra observer une entaille semblable, sur le montant gauche du porche de l'abbatiale de Pontigny …et probablement en de nombreux endroits si l'on sait y prêter attention.

Vous l'aurez compris, le fait de rassembler en quelques lignes, diverses observations glanées au cours de voyages ou de lectures, ne peut permettre d'aller plus avant sur ce sujet qui, en nos régions notamment, pourraient relever plus de pratiques occultes que de dévotion pure.

Vous connaissez peut-être l'existence de telles pratiques, anciennes ou même plus récentes !

Veuillez avoir l'obligeance de nous les signaler pour que le corpus de ces curieuses manifestations puisse encore s'enrichir.

J.-P.D.

Bibliographie :

Bénard, 2001, Cuvettes piquetées et sillons gravés au Sahara. Note comparative ethnographique, *Bull. du GER*SAR, 48,

H. Claudot-Hawad, 1994, Ordre sacré et ordre politique chez les Touaregs de l'Aïr : l'exemple du pèlerinage aux lieux saints, *Annuaire de l'Afrique du Nord,* XXXIII, p. 223-239.

Dupaigne, 1979, Le dernier jour des hommes, *Objets et Monde,* 19, p. 209-219.

Marceau Gast, Traces d'usure, frottis rituels et pseudo-meules au Sahara ; Les Cahiers de l'AARS n°8, aout 2003, p. 25-31

Gil Bartholeyns, Pierre-Olivier Dittmar et Vincent Jolivet, « Des raisons de détruire une image », *Images Revues,* n° 2, 2006,

Quinet, Réflexions sur les rainures naviformes. Bulletin du GERSAR-Art Rupestre, Milly-la-Forêt, n°25, 1985, p. 97-102.

Claude Lacombe, Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir, n°62 – 1995

Mario SENSI, « Santuari, culti e riti "ad repellendam pestem" tra medioevo e modernita », dans Sofia Boesch Gajano, Lucetta Scaraffia (dir.), *Luoghi sacri e spazi della santita*, Turin, Rosenberg e Sellier, 1990, p. 135-149.

Saint-Germain-de-la-Coudre
Translation des reliques de saint Germain évêque d'Auxerre, patron de cette paroisse.

par Max Châtelain

Du grattage votif à la dévotion des reliques il nous a semblé voir quelques analogies.
Lors de son séjour à Saint-Germain-de-la-Coudre, notre *Ami* Max Châtelain a eu la surprise de voir que le plus célèbre des Époniens était vénéré jusque dans la Sarthe.

Dans la province voisine de la Bretagne armoricaine le saint est vénéré dans 28 sanctuaires, églises ou chapelles. Dix fontaines et cinq lieux possèdent des reliques. Saint-Germain-de-la-Coudre n'est donc pas atypique.

Voici, décrit par le menu, le faste de la cérémonie de la translation:

« L'an de grâce 1777, le jeudi 30 juillet, fête de Saint Germain, nous Pierre Rouilly-Duclos, curé de cette paroisse et doyen rural de Fresnay, avons fait la translation solennelle des reliques dudit Saint Germain, à nous envoyées de la ville d'Auxerre, à laquelle ont assisté plus de 20 ecclésiastiques des environs, par nous y invités et dont plusieurs ont signé avec nous le présent acte. Il y a longtemps que nous désirions avoir les reliques de notre saint patron conservées dans une grande châsse de l'abbaye de Saint Germain de la ville d'Auxerre, quoique les hérétiques qui ont ravagé toute la France, l'an 1562, aient brûlé le corps de saint évêque, dissipé ses cendres et celles de son cercueil de cyprès dans lequel l'Impératrice l'avait fait mettre et embaumer, lors de sa mort de ce saint arrivée à Ravennes, l'an 448, ou son zèle l'avait porté pour solliciter auprès de l'Empereur la grâce de quelques coupables. Cependant, la piété des fidèles d'Auxerre eut l'adresse de soustraire à la fureur des impies quelques morceaux du cercueil et trois petits os de ce saint, avec ses cendres de son corps précieux. Ce sont de ces vénérables reliques de notre saint patron que nous désirions ardemment procurer à notre peuple, pour sa Déification et sa Sanctification.

La divine Providence nous ayant procuré la mission avant le Carême de 1776, M Burel, prêtre de la Mission du Mans, chef et l'un des quatre missionnaires qui travaillèrent avec zèle au salut de nos paroissiens, connaissant M Vaultier, vicaire général d'Auxerre, lui

écrivit et lui demanda pour nous un morceau des reliques de saint Germain, qu'il a bien voulu nous procurer. Ce précieux dépôt a été envoyé à Paris avec toutes les preuves de son authenticité et adressé à M l'abbé de Perrochel, alors étudiant au collège du Plessis, et à nous apporté de cette ville par messire Louis Charles François de Perrochel, chevalier, seigneur de cette paroisse, de Saint Aubin de Locquenay, Moitron, Coulombiers et autres lieux, père dudit abbé.

Pour mettre honorablement ces précieuses reliques, nous avons fait faire par le sieur Lachaise, orfèvre en la ville du Mans, une châsse d'argent longue de dix sept pouces[1] large de quatre à cinq, haute de quatre, sans compter le Dôme qui a environ trois pouces de haut et surmonté d'une croix d'un pouce et demie de haut, supporté par quelques globules d'argent d'environ un demi pouce de diamètre, laquelle chasse pèse quatre livres[2] et une once et demie et à coûté tant pour la matière que pour la façon qui est très belle, deux cents quatre vingt douze livres, desquelles notre paroisse a fourni 120 livres et dont nous avons donné le surplus pour la plus grande Gloire de Dieu et pour attirer sur notre paroisse la protection de notre patron.

Nous avons ensuite porté et présenté à Mgr de Grimaldi, notre révérendissime évêque du Mans, cette châsse et la boète venue d'Auxerre qui contenoit les précieuses reliques. Sa Grandeur les a vues et examinées ; elle même a reconnu l'intégrité des sceaux de l'évêque d'Auxerre et en a approuvé l'authanticité.

Ensuite, par son procès verbal du 18 du présent mois, ledit seigneur évêque a permis que ces reliques fussent mises dans ladite châsse, pour y être exposées et honorées dans notre ditte paroisse et que la translation solennelle s'en fit aujourd'huy. »[3]

M.C.

1 Pouce: équivalent à 2,7 cm.

2 Livre: anc. Mesure de poids qui variait entre 380 et 500 grammes.

3 Archives municipales de Saint-Germain-de-la-Coudre.

ESCLAVY, INSTITUTEUR, NOTAIRE ET FACTEUR D'ORGUES

par Raymond Dhélin

René LOUIS

et

CHARLES PORÉE

Le DOMAINE de RÉGENNES et APPOIGNY

HISTOIRE D'UNE SEIGNEURIE DES ÉVÊQUES D'AUXERRE DU Ve SIÈCLE A LA RÉVOLUTION

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE PLUSIEURS DESSINS ET PLANS ANCIENS

Nous aurons maintes fois l'occasion de puiser dans ce bel ouvrage préparé par Charles Porée et publié par René Louis :

Le DOMAINE de RÉGENNES et APPOIGNY ;

Histoire d'une seigneurie des évêques d'Auxerre du Ve siècle à la Révolution.

Auxerre, Editions Dionysiae, 1939.

Les deux auteurs y font ressortir les faits les plus marquants d'Appoigny dans le cadre de l'histoire auxerroise et nationale. Les sources nombreuses et précises, rendent ce livre indispensable aux chercheurs [1]. Et s'il est un titre de ce livre intéressant plus particulièrement les Amis de la Collégiale c'est bien celui de la page :

ESCLAVY, INSTITUTEUR, NOTAIRE ET FACTEUR D'ORGUES 175

1 Consultable à la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE d'Appoigny

Nous avons vu que la profession d'instituteur était parfois intermittente, les enseignants partageaient leur temps entre l'école et de multiples activités. Hyppolite LÉCOLE, en 1832, complétait ses émoluments d'instituteur par ceux que lui rapportaient la fonction de cantonnier municipal [1]. Claude Esclavy quant à lui, deux cents ans plus tôt, se voyait confier des tâches plus intellectuelles. Il est vrai que son protecteur, l'évêque Pierre de Broc, était un ami des arts et tout particulièrement de la musique. Il avait favorisé l'installation à Auxerre d'un ecclésiastique haut en couleurs :

L'ENTRETIEN
DES
MVSICIENS
PAR LE SIEVR
GANTEZ,
Prieur de la Magdaleine en Prouance, Chanoine Semiprebandé Maistre des Enfans de Chœur & de la Musique, en l'Eglise Insigne & Cathedrale sainct Estienne d'Auxerre.

A AVXERRE,
Chez IACQVES BOVQVET,
Imprimeur de Monseigneur l'Illustrissime, & Reuerendissime Euesque d'Auxerre.

M. DC. XLIII.

Il reste quelques exemplaires d'un petit livre dédié à cet évêque. Imprimé à Auxerre, chez Jacques Bouquet, in 12, l'an 1643, il est intitulé : l'*Entretien des Musiciens* [2], par le sieur Gantez, prieur de la Magdaleine en Provence, chanoine sémi-prébendé et maître des enfants de chœur et de la musique de l'église cathédrale d'Auxerre. L'épitre dédicatoire et tout l'ouvrage prouvent combien ce prélat [Pierre de Broc, 1640-1671] « étoit bon et facile. » L'auteur « reconnoit que c'étoit de lui qu'il tenoit sa sémiprébendé [3] » et il lui en fait hommage dans l'année même.

On trouve, en effet, dans les registres du Chapitre, au 27 juin 1643, la réception d'Annibal Gantez, prêtre du diocèse de Marseille. L'écrivain ne balance point de dire à l'évêque qu'il lui a semblé ne pouvoir

1 C.f. Cahiers de la Collégiale n°2.

2 Cet ouvrage a été réédité en 1878.

3 PRÉBENDE, s.f. (Jurisprud.) est une certaine portion des biens d'une église cathédrale ou collégiale, qui est assignée à un ecclésiastique titulaire de cette prébende, pour sa subsistance.
Semi-prébende, est la moitié d'une prébende qui se trouve partagée entre deux bénéficiers - Diderot Encyclopédie.

rencontrer un meilleur protecteur de son livre. Parce que, dit-il, «vous avez un grand amour pour les musiciens, que presque toute votre maison en est composée.» Au moins, il est certain que ce prélat « avoit été si charmé de l'organiste qui avoit touché au *Te Deum* entonné par lui dans la cathédrale d'Arras, après la prise de la ville, qu'il l'emmena avec lui, le présenta au cardinal ministre, et le fit ensuite venir à Auxerre pour demeurer chez lui. Il se nommoit Antoine Doresmieux [1] ».

Réédition de 1878

Voici quelques extraits du livre montrant une verve rabelaisienne:

MONSIEVR,
Puis que vous auez tant de desir d'auoir de mes nouuelles, ie vous diray que durant ces excessiues chaleur de l'Esté, ie noublie pas de faire comme les bons Iardiniers qui est d'arrouser souuent leurs Iardins, & ie pense que la cause pourquoy en Esté nous n'auons pas tant de pluyes qu'en Yuer : C'est qu'en Esté le Ciel plus alteré tire deuers luy ce que l'Hyuert nous enuoye en trop grande

« …durant les excessives chaleurs de l'esté, je n'oublie pas de faire comme les bons jardiniers, qui est d'arroser souvent leur jardins et je

1 Challe Ambroise, Lebeuf Jean, Quantin Maximilien, *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son, ancien diocèse*. Perriquet, Auxerre 1851, (2), p. 261

pense que la cause pourquoy en esté nous n'avons pas tant de pluyes qu'en yver, c'est qu'en esté le ciel le plus altéré tire devers luy ce que l'hyvert nous envoye en trop grande abondance…

abondance, Doncque puis que le Ciel boit & la Terre boit & que l'homme tient de l'vn & de l'autre, ſçauoir, l'amo du Ciel & le corps de la Terre, pourquoy ne boirons nous pas. Vn Muſicien n'eſt pas eſtimé s'il n'eſt bon beuueur, & nous voyons par experience que ceux qui ont mieux hauſſé le temps & le gobelet ont le plus ſouuent excellé. Boire, c'eſt le plaiſir le plus innocent, & le plus charmant de tous. Ceux qui s'amuſent à boire, ordinairement ne conſpirent pas contre l'Eſtat. Vn Suiſſe s'eſtant endormy

...Doncque puisque le ciel boit et la terre boit et que l'homme tient de l'un et de l'autre, scavoir l'âme du ciel et le corps de la terre, pourquoy ne boirions-nous pas ? Un musicien n'est pas estimé s'il n'est bon buveur et nous voyons par expérience que ceux qui ont mieux haussé le temps et le gobelet ont le plus souvent excellé. Boire c'est le plaisir le plus innocent et le plus charmant de tous. Ceux qui s'amusent à boire, ordinairement ne conspirent pas contre l'État. »

Armes de Pierre de Broc

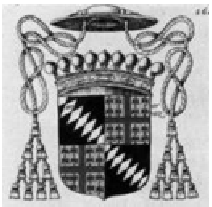

Tel était l'esprit du protégé de l'évêque. L'histoire ne dit pas si son compagnon, l'organiste Antoine Doresmieux, était lui aussi disciple de la dive bouteille mais, Ami de l'Orgue avant la lettre, Pierre de Broc favorisa de la même façon Claude Esclavy organaire et le dota de prébendes qui lui permirent de vivre aisément en Appoigny. Habile artisan, ce dernier était requis sur de nombreux chantiers de la région :

A Sens, en 1663, il répare l'orgue de la Cathédrale de Sens.

A Montereau en 1663, il développe l'orgue de la Collégiale et y construit le buffet.

A Auxerre en 1676, il expertise l'orgue de N.D. de la Dehors.

Mais notre organaire n'a pas fait montre du même talent dans ses autres attributions. A la mort de Pierre de broc, l'état de la paroisse d'Appoigny n'était pas brillant. Le rapport demandé par son successeur en 1682, montre que la charge d'instituteur avait été quelque peu délaissée par son propriétaire:

« Il y a un maistre d'école avec qui on n'a jamais traité par écrit parce que l'on a sceu qu'il avait obtenu des provisions de Monseigneur, qui agréera, s'il Luy plaist, que l'on représente à Sa Grandeur qu'il est très peu soigneux à s'acquitter de sa charge et plus souvent au cabaret qu'à la classe, à boire qu'à l'église. A peine fait-il son devoir pascal. Il confie les enfants à une fille peu sage, rebute les pauvres, quoy qu'il soit entretenu à leurs dépens par les gages sur les charités, caballe dans la paroisse, y sème la division ; et se meslant de notariat dans le temps qu'il réside icy — car il s'absente régulièrement — n'a pas le temps d'enseigner à des écoliers pour des lettres ni pour la piété, laquelle il leur montre peu, ny par instruction, ny par paroles ».

La fille peu sage, nous dit le "Régennes" (note1- p. 175) « doit-être sa propre fille, Marguerite-Thérèse, née sans doute du second lit et que Claude Esclavy devait faire son héritière par son testament du 5 avril 1688, (Ar.Y., G. 1992) dans lequel il laisse au chapitre d'Appoigny une rente de six livres. Ce qui prouve son attachement à la Collégiale Saint-Pierre.

Sur le mur intérieur oriental du jubé, on peut lire l'inscription du nom de l'organaire. A main gauche en arrivant sur la plateforme. Il est vrai que rien ne nous empêche de penser que toutes les conditions étaient réunies à cette époque pour qu'un orgue fut construit dans la collégiale La trace écrite en a été perdue mais l'emplacement de ce graffito désigne-t-il la situation de l'instrument ? Nous n'irons pas jusque là mais dans ce cas, ce serait une très belle leçon d'histoire…

En complément de cette relation il nous a paru intéressant de signaler à nos lecteurs le rapport que fit le chercheur Félix Clément à Monsieur le Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes sur l'orgue de Toulouse en 1849 :
Il avait trouvé, dans les archives municipales, un document fort curieux sur la donation faite à une confrérie, par Bernard de Rosergio, archevêque de Toulouse, d'un orgue, à la date de 1463 :

« Il résulte de cette pièce que **cinq orgues furent placées sur le jubé** [1] dans l'ordre suivant :
un grand orgue s'élevait au milieu, derrière un petit orgue disposé comme l'est actuellement le positif; un autre orgue, de petite dimension, était placé au haut du grand buffet et surmonté d'un ange; à droite et à gauche au jubé se trouvaient deux autres orgues, dont deux confréries étaient autorisées à se servir, tandis que l'usage des trois premiers était exclusivement réservé aux chanoines et au chapitre de la cathédrale. Les cinq instruments pouvaient, du reste, résonner ensemble à la volonté de l'archevêque. »

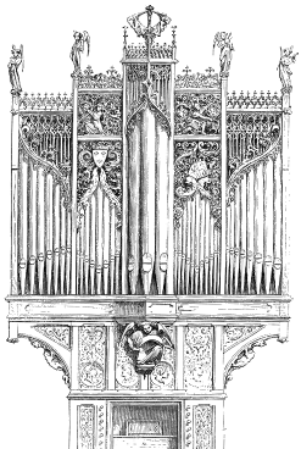

Mais ceci est une trop vieille histoire. Les jubés ont pratiquement disparu du sol français et avec eux, la tradition qui les accompagnait. Autres temps…

R.D.

1 Cette disposition permettait à des musiciens, joueurs d'instruments ou chanteurs, de se placer dans la tribune autour de l'organiste.
Viollet–le-Duc *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle* - Tome 2, Buffet (d'orgues).

GRAFFITI À LA COLLÉGIALE

par Bruna Albarello, Jean-Paul Delor, Raymond Dhélin

Depuis le temps que l'on en parlait, il a bien fallu le faire ! C'est ainsi qu'au beau milieu de l'été un trio de curieux s'affairait autour de la collégiale, appareil photo, carnets de notes et projecteur en main.

L'extérieur de l'église ne fut pas très révélateur et les chercheurs s'orientèrent plus particulièrement vers la tour où leur curiosité fut satisfaite.

Dès l'abord le fouillis des inscriptions ne livra pas ses secrets. Il faudra la sagacité et l'œil exercé d'un Jean-Paul Delor pour, peu à peu, découvrir la richesse des parois.

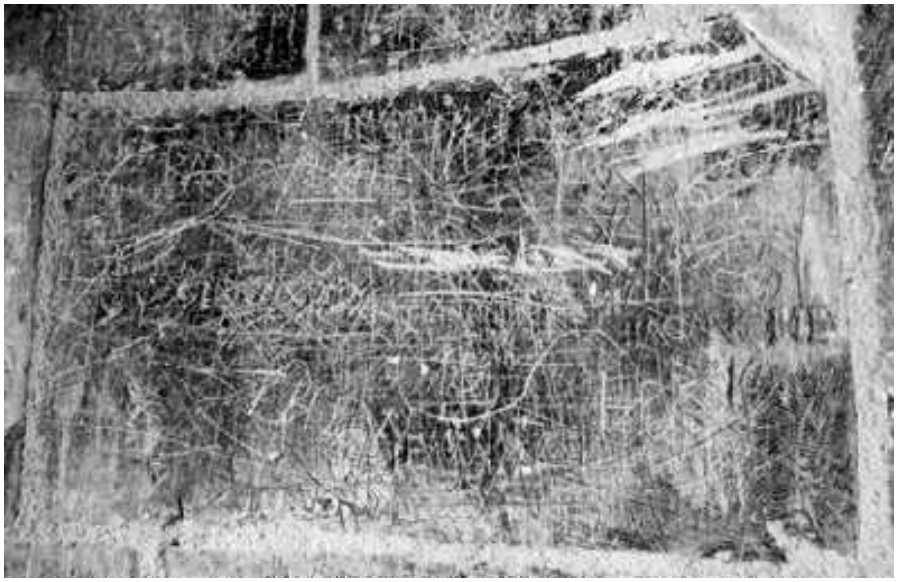

Au droit des marches de l'escalier de la tour, les pierres chargées de gravures ont été répertoriées. Le fonds des graffiti est important, nous vous le livrerons au fil des futurs Cahiers.

En voici un premier inventaire non exhaustif, trié par famille :

Animaux

Bateaux

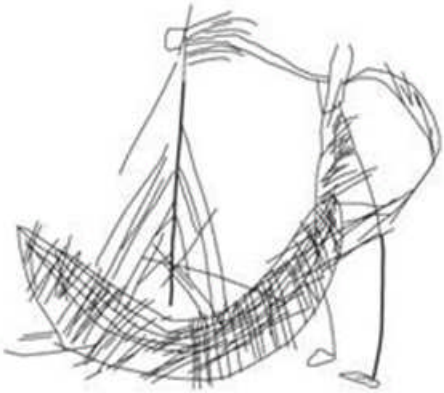

Constructions

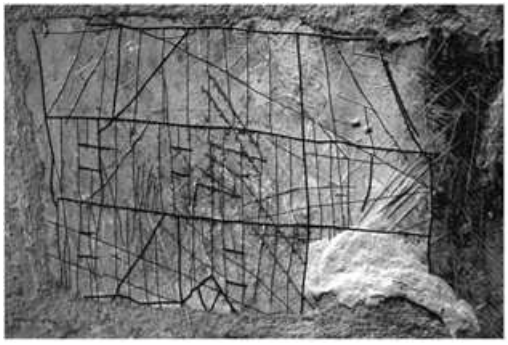

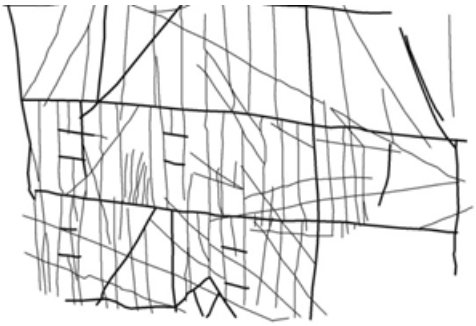

Croix

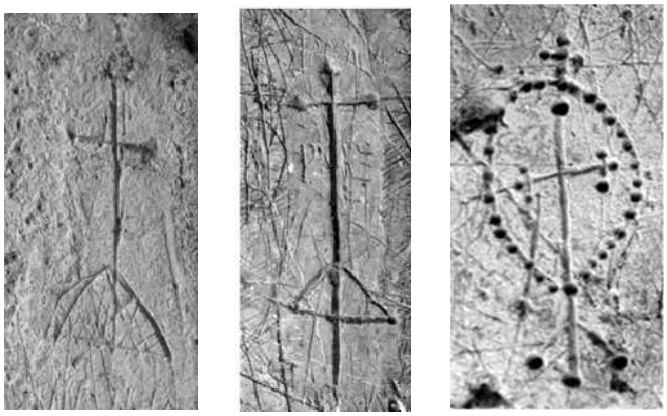

Figures géométriques

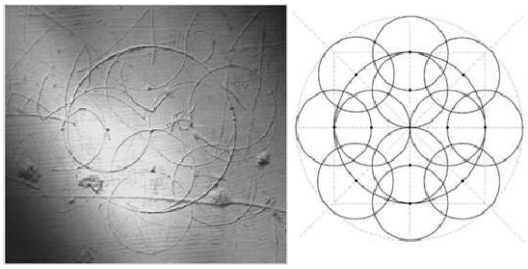

Marques de tailleurs de pierre

Moulins

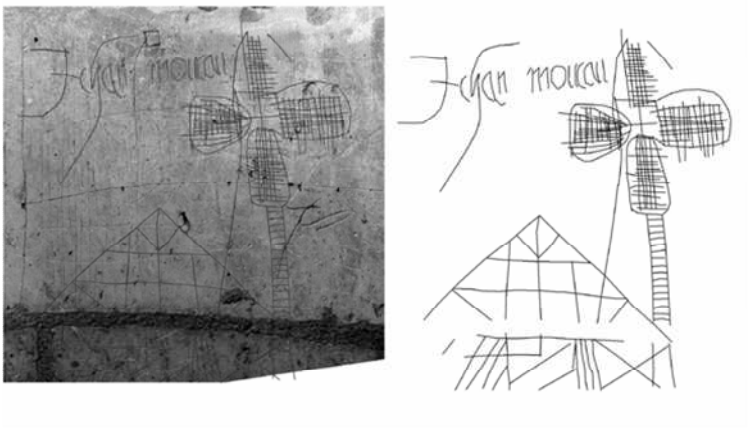

Noms

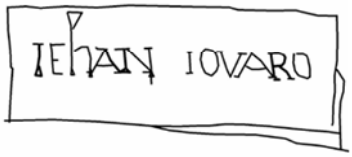

Outils

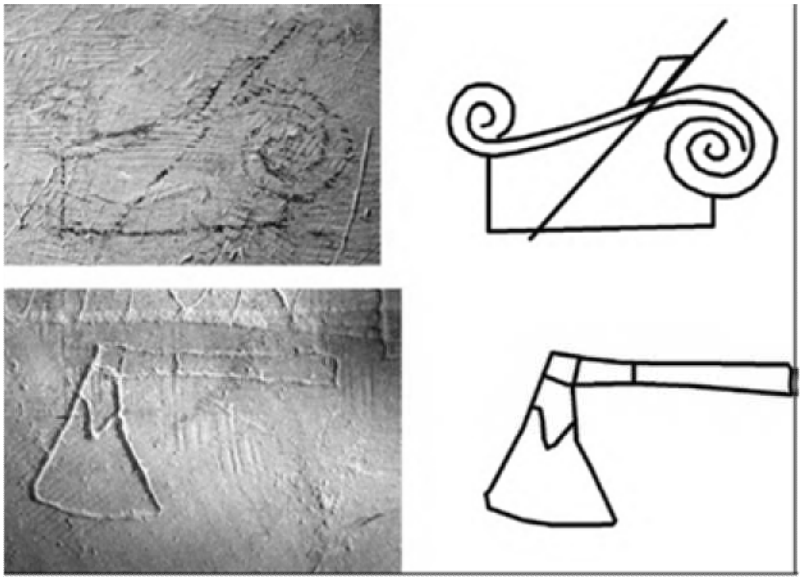

Visages

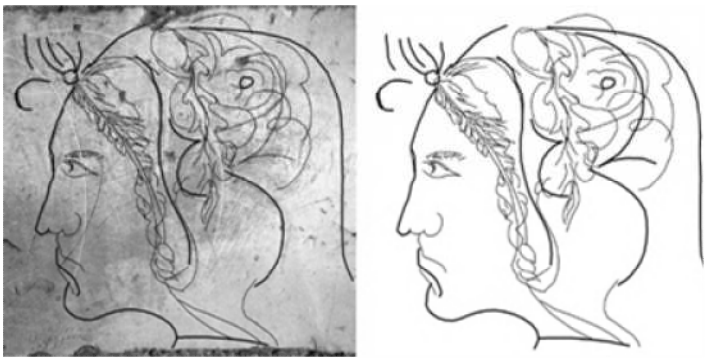

R.D.

Photos B. Albarello, J.P. Delor
Relevés J.P. Delor

LE BÂTON DE LA CONFRÉRIE SAINT-VINCENT D'APPOIGNY

par Raymond Dhélin

Le bâton en 1996

La *Saint -Vincent* est fêtée dans toute la France depuis le VIe siècle et, de nos jours, les célébrations bourguignonnes de la *Saint-Vincent tournante* sont les plus réputées.

L'emblème de la confrérie, le *bâton de Saint-Vincent* est une longue pièce de bois de section circulaire terminée à une extrémité par la statue du saint, parfois encadrée de palmes plus ou moins stylisées, et fréquemment surmontée d'une couronne ou d'un dais. Certains de ces bâtons sont des chefs-d'œuvre d'art populaire. Selon les confréries, le *bâton de Saint-Vincent*, parfois remplacé par une statue du saint, est conservé à l'église paroissiale ou détenu pour une année par un confrère, volontaire pour prendre à sa charge les frais de la manifestation de l'année suivante. Le jour de la fête du saint, celui qui a gardé le bâton devient le ***rendant,*** alors qu'une année plus tôt il était le ***prenant,*** et il est d'usage que le rendant et le nouveau prenant offrent à boire aux membres de la confrérie.

Aujourd'hui la Saint Vincent est donc fêtée par toute la profession viticole comme un moment de joie et de retrouvailles avant le retour des travaux des vignes. Elle est marquée par de nombreux défilés organisés par les confréries. C'est aussi l'occasion de se retrouver autour d'un banquet.

Témoin du lointain passé vinicole de notre village, le bâton éponien est inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis le 26 juillet 1984. Prêté en 2003 pour une exposition, il n'avait pas résisté au voyage et attendait depuis, en pièces détachées, dans un débarras de l'église.

Le bâton en 2008

Après alerte de Madame le Conservateur délégué des Antiquités et Objets d'Art de l'Yonne, un devis de restauration, en souffrance depuis le sinistre, fut actualisé. Il s'élève aujourd'hui à 3505,00HT :

Le financement, (C.M. du 26 novembre 2008) a été validé comme suit :
La Municipalité d'Appoigny : 1330,00€
Les Amis de la Collégiale : 2175,00 (1300+875,00)

Le travail de restauration vient de commencer et le bâton nous sera peut-être ***rendu*** pour la Saint-Vincent, le 22 janvier. Gageons que le ***prenant*** offrira à boire à la confrérie.

à suivre donc…
R.D.

LES CAHIERS DE LA COLLÉGIALE
Sous l'égide des Amis de l'Orgue et de la Collégiale
Saint-Pierre d'Appoigny
Revue semestrielle
Directeur de la publication: R. DHÉLIN
Impression: EG Photogravure
Dépôt légal: 2e semestre 2009
ISSN : 1958 - 1920

S O M M A I R E

Numéro 5 **2e semestre 2009**

1
Le grattage votif et rituel
Une pratique séculaire et universelle

8
Saint-Germain-de-la-Coudre
Translation des reliques de saint Germain évêque d'Auxerre

10
Esclavy, instituteur, notaire et facteur d'orgues

17
Graffiti à la Collégiale

20
Le bâton de la confrérie Saint-Vincent d'Appoigny

Couverture : *Graffito de rabot à volutes ioniques XVIIIe siècle*

Verso : *Bâton de la confrérie Saint-Vincent XVIIIe siècle*

LES CAHIERS DE LA COLLEGIALE

ont pour vocation de susciter et de publier des études, apporter des documents qui fassent mieux comprendre et mieux aimer notre patrimoine, dans sa double dimension: culturelle et cultuelle.

TARIFS ET ABONNEMENTS 2010

Adhésion à l'Association des **A**mis de l'**O**rgue et de la **C**ollégiale
St-Pierre d'Appoigny…….5€

Prix au numéro……..…….5€

Souscription d'un an (deux numéros) France et Europe:

Abonnement ……10€

Pays francophones d'Outre-mer et autres pays…...15€

Chèques à l'ordre de : **A.O.C. St-Pierre APPOIGNY**

Les Cahiers de la Collégiale
24, rue Châtel Bourgeois
89380 APPOIGNY
09 75 60 50 51
Courriel: amis.collegiale.appoigny@orange.fr